PV-COMPTE-RENDU SUCCINCT

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 21 Décembre 2017

Convocation du 13 Décembre 2017

Le vingt et un décembre deux mille dix-sept à vingt heures minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Salle Jean Feugereux en séance ordinaire publique sous la présidence de Monsieur Marc GUERRINI, Maire.

Messieurs les Maires délégués : Alain ALLELY et Didier ROQUET, Monsieur Philippe COSSAY

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux : Francis CHARTIER, Patrick PARIS, Pascale FAUCONNIER, Jacques TICOT, Claudine MOITET, Arnaud MAHIER, Armand BAILLEUL, Hugues PINOT, Sandrine LEDUC, Stéphanie RENVOISE, Gérard PLOQUIN, Jean-Claude BRACQUEMOND, Michel LEMERLUS, Josette DERUELLE, Denise LE PARC, Mauricette LENOBLE, Julia TIBOUT, Claudine BOISSIERE, Daniel BRIOIS, Rémy PROUST, Sébastien LESUEUR, Nathalie CARNIS Nathalie, Bruno MAZEREAU, Julien POULAIN, Jean-Christophe HANSS et Clément HACQUET.

Absents excusés :

Madame Véronique LHOSTE, donne pouvoir à Monsieur Francis CHARTIER,

Monsieur Michel LHOPITEAU donne pouvoir à Monsieur Didier ROQUET,

Monsieur Hartmut SCHNEIDER donne pouvoir à Monsieur Gérard PLOQUIN,

Madame Eliane RIVRAY MORNAS, donne pouvoir à Monsieur Armand BAILLEUL,

Madame Isabelle GARNIER, donne pouvoir à Monsieur Christophe HANSS,

Madame Lydia CHOUGNY donne pouvoir à Madame Josette DERUELLE,

Madame Marie-Hélène MASSOT donne pouvoir à Monsieur Clément HAQUET,

Monsieur Patrick BONNEAU donne pouvoir à Monsieur Philippe COSSAY,

Madame Isabelle ENTREMONT donne pouvoir à Monsieur Jean-Claude BRACQUEMOND,

Monsieur Hervé GIRAUD donne pouvoir à Monsieur Armand MAHIER,

Madame Christelle FOUBERT donne pouvoir à Madame Nathalie CARNIS,

Madame Malika SOUSSI donne pouvoir à Monsieur Julien POULAIN.

Absents excusés sans pouvoirs :

Madame Nicolle BESSE,

Madame Solange LEREAU,

Monsieur Michel BIGOT,

Madame Laurence BERTHE,

Monsieur Audoin DE GOUVION,

Monsieur Laurent BIGOT,

Monsieur Laurent LEAUTE,

Madame Delphine MARGELIN,

Monsieur Fabien BILLARD,

Monsieur Julien FOUCAULT

Les membres présents formant la majorité des Conseillers en exercice,

Madame Mauricette LENOBLE est nommée Secrétaire de Séance.

Début de séance à 20 H 10

Fin de séance à 21 H 23

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 23 novembre 2017 est adopté à l’unanimité sans observation.

Ajout dans le point demandes de subvention d’un financeur possible : ADEME

Accord à l’unanimité

|  |
| --- |
| Remerciements |

* Familles rurales de Rouvray-Saint-Florentin et Montainville pour l’attribution d’une subvention.

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION FETES ET SPORT DU28 NOVEMBRE 2017

Le rapporteur de la commission est Monsieur HANSS Jean-Christophe

**⮱ Projets bibliothèque – en lien avec la lecture et l’écriture (compétence bibliothèque)**

* Projet Noël – concours de la plus belle carte de vœux

Des ateliers ont été animés par un agent pour créer des cartes de vœux à partir d’un extrait d’ouvrage, une citation ou un proverbe choisi par nos adhérents.

Cet atelier permet d’allier décoration et culture avec un large choix de livres à disposition.

Les cartes de vœux seront ensuite exposées à la bibliothèque et soumises à un vote. Un prix sera remis le jour du marché de Noël.

3 sessions ont été organisées et ont réuni 33 enfants.

Coût engagé par la commune : 55 €

* Projet « Mot et Art » Stroncone

C’est une exposition culturelle dans le but de susciter les curiosités, soutenir la créativité et échanger autour du jumelage.

Les adhérents en fonction de leur âge écriront des mots, des phrases ou réaliseront un dessin sur un fond de texte (proposition : l’Italien de Serge REGGIANI) sur des morceaux de tissus.

Ce projet serait en partenariat avec le comité de jumelage, des associations, le collège…

L’exposition pourrait avoir lieu le 2 juin 2018.

Coût prévisionnel : 600 €

* Prix « Histoire d’Ados »

Ce projet est porté par la BDEL et fait participer de nombreuses bibliothèques dans le département.

Le prix « Histoires d’Ados » s’adresse aux adolescents d’Eure-et-Loir. 6 romans sont en compétition. Ils ont été choisis par le comité de sélection, composé de bibliothécaires, professeurs-documentalistes et du retour de quelques jeunes lecteurs.

Les jeunes auront du 16 janvier au 16 mai 2018 pour lire et élire leurs romans.

La BDEL s’engage à acheter 2 séries de livres aux bibliothèques participantes ainsi que les supports de communication.

La bibliothèque s’engage à faire vivre le prix dans leur structure :

* En présentant ce prix dans leurs locaux
* En mettant en place des actions de médiation
* En encourageant des partenariats : ex : collège
* En encourageant les débats citoyens selon les titres retenus dans la sélection
* En organisation le vote et la remise du chéquier-livre

⇨ Proposition de la bibliothèque : créer un booktube en partenariat avec la documentaliste du collège. Un booktube se présente sous format vidéo comme une vidéo Youtube pour donner des conseils sur des lectures et créer une communauté de lecteurs sur internet.

Coût prévisionnel : 15 €

* Comité de lecture

Ce projet a pour but de rassembler les adhérents autour d’un café pour débattre sur des livres qu’ils auront choisis et créer du lien intergénérationnel entre les administrés.

Le premier comité de lecture pourrait avoir lieu courant janvier 2018 et se dérouler une fois par trimestre.

Coût prévisionnel : 20 €/an

* Projet KOMODO’DAY – Fête des enfants au Japon (suite à la formation des agents à

Les agents afficheront une pensée positive pour les enfants sur la devanture de la bibliothèque ou Facebook.

Elles organiseront également des lectures des textes de Madame Aline DE PETIGNY (Petites pensées à l’endroit, Petites pensées de mon père, Petites pensées de Voltaire).

Le projet aurait lieu du 30 avril au 5 mai 2018.

Coût prévisionnel : 14 €

* Projet « Quand ton rêve devient ton métier »

Ce projet consisterait à réaliser une exposition autour des métiers, des témoignages dont un conteur, une nageuse professionnelle (sirène)…

Projet encore non finalisé prévu pour décembre 2018.

Coût prévisionnel : 800 € (intervenants extérieurs)

* Projet Contes russes (suite à la formation des agents)

Les contes russes font partie de la culture populaire russe et donc de la littérature dite orale. L’agent raconte une histoire sous forme d’ombres chinoises à l’aide d’un tableau qui a été fabriqué par M Sébastien BOISSIERE des services techniques avec du matériel de récupération.

Cette animation sera proposée aux enfants de la bibliothèque.

Coût prévisionnel : 0 €

* Facebook

Afin de faire vivre et promouvoir la bibliothèque, les agents proposent de publier en lien avec M Franck Boizard de la Communication sur facebook une présentation d’un livre disponible à la bibliothèque ou faire découvrir des citations.

M le Maire remercie le travail réalisé par les agents de la bibliothèque

**⮱ Dispositif Arts en scène**

Le Conseil Municipal a décidé lors de sa séance du 20 avril 2017 de répondre à l’appel à candidature pour le dispositif Arts en Scène. Au vu des spectacles proposés et la rencontre avec Madame FAUCONNIER, le projet est décalé à 2018.

**⮱ Fête de la musique**

La date est fixée au samedi 23 juin 2017.

La commune a effectué une demande à Ludovic CHOUGNY pour préparer un programme avec plusieurs groupes.

Le budget fixé est de 6000 €.

Les membres de la commission ont eu plusieurs interrogations au sujet de :

* Radio-crochet. Un débat a eu lieu sur le changement de formule.
* Temps des prestations

En outre, Monsieur le Maire souhaite que l’Harmonie Municipale et l’école de Musique propose des petits groupes répartis sur la commune.

Programme : Radio-crochet

Harmonie

Valentine Lambert

**⮱ Feu d’artifice pour la journée du patrimoine**

Projet de spectacle au château de Reverseaux : problème de coût.

⇨ maintien feux d’artifice dans les communes déléguées jusqu’aux prochaines élections

**⮱ Divers :**

* Le Président de l’Harmonie va être reçu concernant son statut qui serait municipal et non communautaire.
* Mme Lydia CHOUGNY annonce que le théâtre a réalisé 850 entrées.

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION FINANCES ET TRAVAUX DU 11 DECEMBRE 2017

Les rapporteurs sont :

- Monsieur ROQUET Didier pour la partie Finances ( annonce des présents et excusés)

- Monsieur CHARTIER Francis pour la partie Travaux ( annonce des présents et excusés)

* **Fonds Départemental de péréquation**

Il convient de solliciter l’octroi d’une subvention simple auprès du Conseil Départemental d’Eure-et-Loir au taux maximum pour les communes de moins de 5000 habitants.

Pour rappel, en 2016, la commune a perçu 43 000 € + 18 743 € (2ème tranche).

⇨ Avis favorable de la commission

Accord à l’unanimité

* **Tarifs 2018**

Pour les tarifs 2018 : voir le tableau ci-joint.

Proposition des adjoints : simplifier la grille tarifaire de la commune et inclure la location de la cuisine dans la location de la salle Silvia Monfort et inclure un tarif pour la location du plan d’eau. Création d’un forfait nettoyage.

Sur les tarifs 2018, il a également été ajouté un tarif pour la location d’un compteur de 10 pour les abonnés de Montainville.

La taxe d’aménagement est supprimée au 1er janvier 2018 car cette compétence a été transférée à la communauté de communes par délibération du Conseil Municipal en date du 23 novembre 2017.

⇨ Avis favorable de la commission.

Accord à l’unanimité

* **Redevance Eau/Assainissement :**

Proposition d’augmentation des tarifs de l’eau et de l’assainissement 2019 de 1 % soit : sans les taxes.

* Eau : 1.30 €
* Assainissement : 2.84 €

⇨ Avis favorable des adjoints

⇨ Avis favorable de la commission

Accord à l’unanimité

* **Subvention CCAS**

La subvention de la ville pour le CCAS (Centre Communal d’Action Sociale) s’élève à 16 000€.

⇨ Avis favorable de la commission

Accord à l’unanimité. M le Maire félicite les membres du CCAS.

* **Régime indemnitaire**

Il faut prévoir l’enveloppe pour le budget 2018.

Elle s’élève à 89 700 € sans heures supplémentaires. L’enveloppe pour l’IHTS est de 13 000 €.

Pour rappel en 2017, il avait été voté une enveloppe de 86 000 € sans les heures supplémentaires et l’IHTS était de 13 000 €.

⇨ Avis favorable des adjoints

⇨ Avis favorable de la commission

Accord à l’unanimité

* **Décisions modificatives**
* Décision modificative n°5 – Budget principal

Du compte 64131 (rémunération des non titulaires) au compte 6531 (indemnités des élus) pour la somme de 1650 €.

En outre, lors du Conseil Municipal, il est possible que d’autres virements de crédits soient annoncés pour finaliser les opérations de fin d’année. Une délibération sera prise en conséquence.

⇨ Avis favorable de la commission

Accord à l’unanimité pour les 2 délibérations

* **Crédits ouverts**

Budget principal :

Chapitre 20 : 21 875 €

Chapitre 21 : 494 672 €

Budget service des eaux :

Chapitre 21 : 68 859 €

Budget service assainissement :

Chapitre 21 : 457 324 €

⇨ Avis favorable de la commission

Accord à l’unanimité

* **Demande de subventions au FDI**

Les projets qui peuvent faire l’objet d’une subvention auprès du FDI :

* Voirie (Villeneuve-Saint-Nicolas, Montainville + accès handicapé, A. Briand, St Mémain, Dolmen, Saint Marc, rue du 11/11, parking G. Sand – Plafond de travaux : 100 000 HT
* Rénovation d’équipements publiques (Mairie de Rouvray-Saint-Florentin, plomberie, sanitaire et démolition de l’ex école G. Sand) – Plafond de travaux : 100 000 € HT
* Projets structurants ou équipement culturel (2nd tranche médiathèque)

⇨ Avis favorable de la commission

1 abstention-Accord à l’unanimité

* **Autres demandes de subventions**

La commune peut solliciter des demandes de subventions auprès d’autres organismes :

* Subvention parlementaire : cimetière
* DETR : Médiathèque et Gendarmerie
* DRAC : Médiathèque
* Agence de l’eau : adduction eau potable rue du Dauphiné à Rouvray-Saint-Florentin
* ADEME pour les systèmes de chauffage

⇨ Avis favorable de la commission

Accord à l’unanimité

* **Prix de vente de la maison sise rue Saint Marc et les deux terrains à l’arrière**

Il convient de fixer le prix de la vente de la maison sise rue Saint Marc et les deux terrains à l’arrière en vue de leur cession.

Proposition des adjoints :

Maison : 75 €/m² soit 130 000 €

2 Terrains d’une superficie totale de 1131 m² non viabilisés en vue d’une éventuelle division parcellaire : 75 €/m² soit 84 825 €.

Total des recettes : 214 825 €

⇨ Avis favorable des adjoints.

⇨ Avis favorable de la commission

Accord à l’unanimité

* **Service dépannage avec l’entreprise Romain Danse**

Monsieur DANSE est venu en mairie proposer des services de dépannage et assistances pour les collectivités.

Les prestations proposées sont :

* Dépannage de vitrage et/ou remplacement
* Réparation de porte, fenêtre et ou remplacement
* Ouverture de porte bloquée et/ou remplacement de serrure
* Sécurisation de porte, fenêtre suite à dégradation, vol, déblocage de volet, store

Monsieur le Maire propose de signer une convention avec cette entreprise.

Conditions tarifaires : 378 € HT hors remplacement de fourniture.

Durée de la convention : 1 an renouvelable par avenant.

⇨ Avis favorable des adjoints

⇨ La commission est favorable pour contracter avec une entreprise pour un service de dépannage. D’autres entreprises vont être sollicitées pour un devis.

Une question est posée à savoir pourquoi les tarifs n’ont pas été transmis lors de la commission.

Il est précisé que la consultation ne pouvait se faire entre la date de la commission et la date d’envoi des convocations (12/12/17)

* **Prix parcelle SMBP**

La société SMBP souhaite se porter acquéreur de la parcelle YV 36.

Il y a lieu de définir un prix au m² ainsi que la surface à vendre car sur cette parcelle, la commune a un bassin de rétention.

⇨ Avis favorable de la commission pour la vente de ladite parcelle. La commission souhaiterait que les pouvoirs soient donnés à Monsieur le Maire pour négocier le prix de vente.

Accord à l’unanimité

* **Convention cinémobile**

La convention avec CICLIC arrivant à son terme, il y a lieu de signer une nouvelle convention. Cette convention a pour objet de définir les engagements entre CICLIC et la commune et de préciser leurs obligations respectives dans le cadre de l’exploitation du service cinémobile.

La commune s’engage à :

* Diffuser les outils de communication livrés par CICLIC (programme, affichettes…)
* Communiquer à CICLIC le type et la quantité d’outils de communication utiles à la promotion des séances sur la commune
* Informer le public des dates et horaires de passage
* Envoyer les informations des séances aux correspondants presse locaux
* Renseigner le bilan annuel relatif l’exploitation du cinémobile dans sa commune transmis par CICLIC par voie informatique
* Informer CICLIC au minimum 72h avant l’annulation d’une séance
* Mettre gracieusement à la disposition de CICLIC un emplacement et un branchement électrique
* Assurer le maintien de l’ordre public aux abords du cinémobile durant toute la durée de son stationnement ainsi que, le cas échéant, à l’intérieur de la salle lors des projections.

Durée de la convention : 3 ans à compter du 1er janvier 2017

Modalités financières :

* Contribution fixe de 875 € par an au lieu de 855 € pour l’année 2017
* Contribution variable de 0,27 € par habitant (idem à 2017).

⇨ Avis favorable de la commission

Accord à l’unanimité

* **Attribution de n° de voirie**

A la suite de la création d’un lotissement cité Joseph Hudault, il y a lieu d’attribuer des numéros de voirie.

Proposition : 1, 1 bis et 1 ter.

⇨ Avis favorable de la commission

Accord à l’unanimité

* **Nom de rues pour le futur lotissement du Bois Paillet**

Le lotissement du Bois Paillet va être créé courant 2018. Il y a lieu de décider le nom des futures rues.

Les adjoints proposent :

* Rue du Bois Paillet
* Rue Simone Veil
* Rue du Général Bigeard
* Rue Roland Garros
* Rue Françoise Giroud
* Rue Camille Claudel

⇨ Avis favorable de la commission

Accord à l’unanimité

* **Fontaine située en face de la Bibliothèque**

A la suite de nombreuses incivilités, le système de la fontaine est hors service et donc dangereux au vu de la présence de 280V.

Les adjoints proposent de la supprimer et de la remplacer par un parterre de fleurs.

⇨ Avis favorable de la commission

* **Divers**
* Installations classées – Société ATMOS

La société ATMOS a déposé une demande d’autorisation d’exploiter une unité de fabrication de granulés par broyage et extrusion de déchets thermoplastiques.

L’enquête publique a été réalisée du 29 septembre au 30 octobre 2017 inclus sur ladite demande d’autorisation sur le territoire des Villages Vovéens

L’avis du conseil municipal est sollicité sur cette installation.

Avis du commissaire enquêteur à venir.

⇨ Avis favorable de la commission

Accord à l’unanimité

* Demande de subvention de l’Harmonie Municipale

L’Harmonie Municipale sollicite une subvention de la commune à hauteur de 1 072 € pour financer les tee-shirts floqués « Les Villages Vovéens ».

⇨ Avis favorable de la commission

Accord à l’unanimité

RESSOURCES HUMAINES

**⮱ Plan de formation :**

L’élaboration d’un plan de formation par l’ensemble des collectivités territoriales au profit de leurs agents est obligatoire. Le comité technique a validé le plan de formation de la commune pour 2017/2018 le 23 novembre 2017.

Accord à l’unanimité

**⮱ Création de poste :**

Suite à une promotion interne, il est proposé de créer un poste à temps complet agent de maîtrise à compter du 1er janvier 2018.

La CAP a émis un avis favorable le 18 mai 2017.

Accord à l’unanimité

|  |
| --- |
| RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS |

Il s’agit d’une obligation pour les communes de + de 3500 habitants

Il est établi en application des dispositions des articles R2121-10 et L2121-24,2122-29 du code général des collectivités territoriales,

Le recueil (RAA) liste les délibérations du conseil municipal, les arrêtés de voiries, décisions du CCAS.

Il est consultable au siège 5 rue Roger gommier –Voves- 28150 les villages Vovéens et dans chaque mairie annexe sur Montainville, Rouvray st Florentin, Villeneuve saint Nicolas.

Accord à l’unanimité

DIVERS

**Analyse d’eau ARS-**

* Point de surveillance Marolles

Nitrates 42.5 mg/l

* Point de surveillance Villarceaux

Nitrates 8.8 mg/l

* Point de surveillance Rouvray-Saint-Florentin

Nitrates 45.0 mg/l

* Point de surveillance Centre-ville de Voves

Nitrates 12.1 mg/l

Une question est posée sur les délais de réalisation de l’interconnexion pour Rouvray Saint Florentin/Villeneuve saint Nicolas/Montainville. Il est précisé qu’une accélération a été votée par le conseil communautaire selon les financements des partenaires.

**Dates : sous réserve de modification**

Réunion d’adjoints : 09/01/18

Commission Finances et Travaux : 11/01/18

Vœux du Maire : 12/01/18

Repas des aînés de Villeneuve-Saint-Nicolas : 13/01/18

Conseil municipal : 25/01/18

Vu par nous, Monsieur GUERRINI Marc, Maire des Villages Vovéens, pour être affiché à la porte de la mairie conformément aux dispositions de l’article 21 21 25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,

M.GUERRINI